

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:236639-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire
2020/S 099-236639**

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Travaux

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, [2016/S 148-268152](#))

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Adresse postale: Hôtel de Roquelaure — 246 boulevard Saint-Germain

Ville: Paris

Code postal: 75007

Pays: France

Courriel: vincent.fiaccabrino@developpement-durable.gouv.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

AO installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire «centrales au sol de puissance comprise entre 500 kWc et 17 MWc»

II.1.2) Code CPV principal

09300000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte:

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, situées en France métropolitaine continentale.

Les installations sont réparties en familles ainsi définies:

— famille 1: installations photovoltaïques au sol de puissance strictement supérieure à 5 MWc et inférieure ou égale à 17 MWc;

— famille 2: installations photovoltaïques au sol de puissance strictement supérieure à 500 kWc et inférieure ou égale à 5 MWc;

— famille 3: installations photovoltaïques sur ombrières de parking de puissance strictement supérieure à 500 kWc et inférieure ou égale à 10 MWc;

— famille 4: installations innovantes de puissance strictement supérieure à 500 kWc et inférieure ou égale à 8 MWc.

En vertu du 2^o de l'article L. 311-12, les candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient d'un contrat de complément de rémunération à l'électricité produite, établi selon les dispositions des articles L. 311-13-2 à L. 311-13-4 du code de l'énergie et selon les modalités précisées au 7 du cahier des charges.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

19/05/2020

VI.6) Référence de l'avis original

Numéro de l'avis au JO série S: [2016/S 148-268152](#)

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

VII.2) Autres informations complémentaires:

Un cahier des charges modificatif est disponible sur le site de la CRE (<http://www.cre.fr/documents/appelsdoffres>). La date de clôture de la 8^e période de candidature a été modifiée et une 9^e période de candidature a été ajoutée. La rédaction de la clause portant sur la compétitivité des offres a été modifiée. La possibilité de déposer les demandes de CETI sous forme électronique a été ajoutée.